

**ARRETE MODIFICATIF PORTANT CONSTITUTION DE LA COMMISSION DE
COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES DE SANTE DE LA REGION
OCCITANIE DANS LE DOMAINE DES PRISES EN CHARGE ET
ACCOMPAGNEMENTS MEDICO-SOCIAUX**

LA DIRECTRICE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE OCCITANIE

- Vu** le code de la santé publique et notamment les articles L.1432-1, D.1432-6 à D.1432-14 ;
- Vu** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- Vu** la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;
- Vu** le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;
- Vu** le décret n° 2010-346 du 31 mars 2010 relatif aux commissions de coordination des politiques publiques ;
- Vu** le décret du 1^{er} avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé ;
- Vu** le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé de Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées ;
- Vu** le décret n° 2015-1878 du 30 décembre 2015 relatif aux commissions de coordination des politiques publiques de santé ;
- Vu** le décret n° 2016-1264 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et chef-lieu de la région Occitanie ;
- Vu** l'arrêté n°109-DAJAD-2015 du 12 juin 2015 portant nomination du représentant du Président du Conseil départemental du Gard ;
- Vu** l'arrêté n°110-DAJAD-2015 du 12 juin 2015 portant nomination du suppléant du Président du Conseil départemental du Gard ;
- Vu** l'arrêté n°A15S0189 du 16 juillet 2015 désignant les membres représentant le Conseil Départemental de l'Aveyron à la Commission de Coordination des Politiques Publiques de Santé – Prise en charge et accompagnement médico-sociaux ;
- Vu** l'arrêté n°R76-2016-01-04-029 du 13 janvier 2016 portant délégation de signature de la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées ;
- Vu** l'arrêté n°2016-2425 du 9 décembre 2016 portant constitution de la commission de coordination des politiques publiques de santé de la région Occitanie dans le domaine des prises en charge et accompagnements médico-sociaux ;
- Vu** l'arrêté du 12 décembre 2016 relatif aux représentants du Conseil Départemental de la Haute-Garonne à la Commission de Coordination des Politiques Publiques dans le domaine des prises en charge et accompagnements Médico-Sociaux ;

Vu l'arrêté n°A1750007 du 16 janvier 2017 désignant un second membre suppléant représentant le Conseil Départemental de l'Aveyron, conformément à la demande de l'Agence Régionale de Santé Occitanie du 14 octobre 2016 ;

Considérant la délibération du 17 avril 2015 relative à la désignation des représentants titulaires et suppléants pour le département de l'Hérault ;

Considérant la désignation des représentants du Régime Générale de l'Assurance Maladie par le directeur général de l'union nationale des caisses d'assurance maladie en date du 13 avril 2016 ;

Considérant la délibération du 14 avril 2016 relative à la désignation des représentants titulaires et suppléants pour le Conseil Régional et le courrier adressé en date du 17 novembre 2016 ;

Considérant la désignation du Président du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées en date du 05 décembre 2016 et le courrier adressé en date du 11 mai 2017 ;

Considérant la désignation du Directeur Général de la Mutualité Sociale Agricole du Languedoc en date du 06 décembre 2016 ;

Considérant la désignation du Directeur de la CPAM de l'Hérault en date du 07 décembre 2016 ;

Considérant la désignation du Président du Conseil Départemental d'Ariège en date du 08 décembre 2016 ;

Considérant la délibération de la Commission Permanente en date du 09 décembre 2016 relative à la désignation des représentants titulaires et suppléants pour le département du Tarn ;

Considérant la délibération n° AD/121216/H/3 du 12 décembre 2016 et le courrier du 22 décembre 2016, du Président du Conseil Départemental de l'Hérault relative à la désignation d'un second membre suppléant ;

Considérant la désignation de la Présidente du Conseil Départemental de la Lozère en date du 13 décembre 2016 ;

Considérant la désignation du Président du Conseil Départemental du Gers en date du 16 janvier 2017 ;

ARRETE

Article 1 :

Sont membres de la commission de coordination dans le domaine des prises en charges et des accompagnements médico-sociaux :

1° : le directeur général de l'ARS ou son représentant

2° : le représentant du préfet de région

3°: Des représentants de l'Etat exerçant des compétences dans le domaine de l'accompagnement médico-social :

- Madame Armande **LE PELLEC MULLER**, Recteur de région Académique Occitanie,
- Monsieur Pascal **ETIENNE**, Directeur Régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,
- Monsieur Christophe **LE ROUGE**, Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Occitanie,

- Monsieur Bertrand **LE ROY**, Directeur départemental de la cohésion sociale Haute-Garonne, chef-lieu de la Région Occitanie,

4° : les représentants des collectivités territoriales :

➤ 4 a : deux conseillers régionaux

Titulaires	Suppléants
Madame Françoise BONS Conseillère Régionale	Madame Marie MEUNIER-POLGE Conseillère Régionale En attente de désignation
Monsieur Jean-Luc BERGEON Conseiller Régional	Madame Dolorès ROQUE Conseillère Régionale En attente de désignation

➤ 4 b : Le Président du Conseil Départemental ou son représentant :

Titulaires	Suppléants
Madame Marie France VILAPLANA Conseillère Départementale de l'Ariège	Monsieur André MONTANE Conseiller Départemental de l'Ariège Madame Monique BORDES Conseillère Départementale de l'Ariège
Monsieur André VIOLA Président du Conseil Départemental de l'Aude ou son représentant M. / Mme xxxx	En attente de désignation En attente de désignation
Madame Michèle BUESSINGER Conseillère Départementale de l'Aveyron	Madame Simone ANGLADE Conseillère Départementale de l'Aveyron Madame Gisèle RIGAL Conseillère Départementale de l'Aveyron

<p>Monsieur Christophe SERRE Vice-président du Conseil Départemental du Gard</p>	<p>Madame Nathalie NURY Vice-présidente du Conseil Départemental du Gard</p> <p>En attente de désignation</p>
<p>Madame Véronique VOLTO Vice-présidence chargée de l'Action Sociale : Séniors Conseil Départemental de la Haute-Garonne</p>	<p>Monsieur Alain GABRIELI Vice-président chargé de l'Action Sociale : Handicap Conseil Départemental de la Haute- Garonne</p> <p>En attente de désignation</p>
<p>Madame Gisèle BIEMOURET Députée Vice-Présidente du Conseil Départemental du Gers</p>	<p>Madame Chantal DEJEAN-DUPEBE Conseillère Départementale du Gers</p> <p>Madame Charlette BOUE Vice-Présidente du Conseil Départemental du Gers</p>
<p>Madame Patricia WEBER Conseillère départementale de l'Hérault</p>	<p>Monsieur Pierre RAYNAUD Directeur adjoint du Pôle des solidarités en charge de l'autonomie et de la compensation</p> <p>Madame Gabrielle HENRY Conseillère Départementale de l'Hérault</p>
<p>Monsieur Serge RIGAL Président du Conseil Départemental du Lot ou son représentant M. / Mme xxxx</p>	<p>En attente de désignation</p> <p>En attente de désignation</p>
<p>Madame Michèle MANOA 6^{ème} vice-présidente du Conseil Départemental de la Lozère</p>	<p>Madame Patricia BREMOND Conseillère départemental de la Lozère</p> <p>Madame Marie LAUZE Directrice générale adjointe des solidarités</p>
<p>Monsieur Laurent LAGES Conseiller Départemental des Hautes-Pyrénées</p>	<p>Madame Isabelle LOUBRADOU Conseillère Départementale des Hautes-Pyrénées</p> <p>Madame Joëlle ABADIE Conseillère Départementale des Hautes-Pyrénées</p>

<p>Madame Hermeline MALHERBE Présidente du Conseil Départemental des Pyrénées Orientales ou son représentant M. / Mme xxx</p>	<p>En attente de désignation En attente de désignation</p>
<p>Madame Elisabeth CLAVERIE Conseillère Départementale du Tarn</p>	<p>Madame Monique CORBIERE-FAUVEL Conseillère Départementale du Tarn</p> <p>Monsieur Jean-Paul RAYNAUD Conseiller Départemental du Tarn</p>
<p>Monsieur Christian ASTRUC Président du Conseil Départemental du Tarn-et-Garonne ou son représentant M. / Mme xxxx</p>	<p>En attente de désignation En attente de désignation</p>

➤ 4 c : Quatre représentants (maximum) des groupements de communes

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation nationale	En attente de désignation nationale En attente de désignation nationale
En attente de désignation nationale	En attente de désignation nationale En attente de désignation nationale
En attente de désignation nationale	En attente de désignation nationale En attente de désignation nationale
En attente de désignation nationale	En attente de désignation nationale En attente de désignation nationale

5° : Des représentants des organismes de sécurité sociale œuvrant dans le domaine de l'accompagnement médico-social :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation du Directeur de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés	En attente de désignation En attente de désignation
Monsieur Claude HUMBERT Directeur de la CPAM de l'Hérault et Directeur de la coordination de la gestion du risque	Madame Florence OSSELIN Sous-Directrice de la Direction de la coordination de la gestion du risque Madame Carole LÔ-CLEMENT Sous-Directrice de la Direction de la coordination de la gestion du risque
Monsieur Matthieu PERROT Directeur du Régime Social des Indépendants Occitanie	En attente de désignation En attente de désignation
Monsieur François DONNAY Directeur Général de la Mutualité Sociale Agricole du Languedoc	Monsieur Gauthier DE GUALY Directeur délégué Madame Laurence BERNARD BIZOS Médecin Coordonnateur régional

Article 2 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la région Occitanie.

Article 3 : La Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé de Occitanie est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la région.

Fait à Montpellier, le

22 MAI 2017

La Directrice Générale



Monique CAVALIER